

Procès-verbal des votes  
du Conseil Communal de Sanem  
de la séance publique  
du mardi, 18 mai 2010

date de l'annonce publique:	12 mai 2010
date de la convocation des conseillers:	12 mai 2010
début:	14h00
fin:	16h30

Présents:

M. Engel Georges, président,  
Mme Asselborn-Bintz Simone, Mme Cecchetti Myriam, M. Diels Johny, M. Goelhausen Marco, M. Hertel René, M. Lorang Mike, M. Piscitelli José, Mme Reuter-Angelsberg Dagmar, Mme Reuter-Bauler Carine, M. Rings Robert, M. Schroeder Nico, Mme Speck-Braun Patricia, M. Wietor Gaston  
M. Theisen Luc, secrétaire communal

Absent(s) excusé(s): Mme Morgenthaler Nathalie

Premier votant: M. Engel Georges

M. Diels Johny n'a pas pris part au vote du point 13.

*Le collège des bourgmestre et échevins demande au conseil communal de bien vouloir approuver l'ajout à l'ordre du jour du point suivant :*

26.A Motion relative à la construction d'une ligne haute tension souterraine à Belvaux par la société coopérative SOTEL

Vote unanime

### Ordre du jour:

1. Correspondance et Informations
2. Approbation de rapports – rapports du 5 octobre 2009, du 19 novembre 2009, du 14 décembre 2009, du 18 décembre 2009 et du 8 février 2010.

Vote unanime

---

### PROJETS

3. Acquisition de mobilier pour la salle de conférence pour les besoins du département « Projets » du service technique. Devis estimatif : 5.500,-€ (article budgétaire: 4/0134/2211/001)

Vote unanime

4. Remplacement de la chaudière par une nouvelle chaudière à condensation et remplacement du boiler dans la maison numéro 24, rue de l'Eglise à Soleuvre. Devis estimatif et modification budgétaire: 9.800,-€ (article budgétaire: 3/0125/6111/001)

Vote unanime

5. Acquisition d'un nouveau système de conférence pour la salle de réunion du conseil communal. Devis estimatif : 16.000,-€ (article budgétaire: 4/0190/2221/001)

Vote unanime

6. Aménagement de panneaux indicateur de vitesse (radar) à l'entrée des localités de Soleuvre, Belvaux, Sanem et Ehlerange. Devis estimatif : 42.550,-€ (article budgétaire: 4/1212/2133/080)

Vote unanime

---

#### AMENAGEMENT COMMUNAL

7. Prorogation du délai relatif à la refonte et l'adaptation complètes du PAG pour une durée maximale d'un an conformément à l'article 108 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement de la commune et le développement urbain

Vote unanime

8. Levée de la zone d'aménagement différé sur la partie du PAP 04.03 couvrant la phase II du quartier Belval Nord

Vote unanime

9. Modification ponctuelle du PAG ; redressement des limites de la commune et reclassement pour le P&R à Belval

Vote unanime

---

#### TRANSACTIONS IMMOBILIERES

10. Approbation d'un acte de vente avec la société PROM SCA PROMOTIONS IMMOBILIÈRES S.A. concernant la vente de diverses parcelles de terrain inscrites au cadastre de la Commune de Sanem, section B de SOLEUVRE avec une contenance totale d'environ 2 are 72 centiares au prix de 81.600,-euros en faveur de la commune de Sanem

Vote unanime

11. Approbation d'un acte de vente avec le sieur ZACCARIA Marco et la dame KARATAS Gulsum concernant la vente d'une parcelle de terrain inscrite au cadastre de la Commune de Sanem sous le numéro cadastral 87/7912, place, sise au lieu-dit 'rue de Hussigny', section C de Belvaux avec une contenance d'environ 16 centiares au prix de 4.800,- euros en faveur de la commune de Sanem

Vote unanime

12. Approbation d'un acte de vente avec le sieur NERI Daniel et la dame COLLING Linda concernant la vente d'une parcelle de terrain inscrite au cadastre de la Commune de Sanem sous le numéro cadastral 87/7911, place, sise au lieu-dit 'rue de Hussigny', section

C de Belvaux avec une contenance d'environ 12 centiares au prix de 3.600,- euros en faveur de la commune de Sanem

Vote unanime

13. Approbation d'un acte de vente immobilière du 15 novembre 2004 avec les consorts SCHUMANN concernant la vente de deux parcelles de terrain inscrites au cadastre de la Commune de Sanem, section C de Belvaux sous les numéros cadastraux 556/4449, sise au lieu-dit « rue de Soleuvre », pré et 556/6062, sise au lieu-dit « rue de la Gare », labour, avec une contenance totale d'environ 21 ares 60 centiares, le tout moyennant un prix de 22.911,- euros en faveur des consorts SCHUMANN

Vote unanime

14. Approbation d'un acte notarié de concession d'un droit de superficie avec la société à responsabilité limitée « CHAUFFAGE – SANITAIRE LAERA S.à r.l. », ayant son siège social à L-2732 Luxembourg, 40, rue Wilson et la société à responsabilité limitée « DAPIE S.à r.l », ayant son siège social à L- 4979 Fingig, 75, rue Nicolas Margue concernant une parcelle dans la zone d'activités commerciales et économiques « Um Woeller » à Soleuvre

Vote unanime

15. Acquisition d'un bâtiment à habitation sur un terrain de 5,70 ares, situé à L-4450 Belvaux, 32, route d'Esch et inscrit au cadastre de la Commune de Sanem sous le numéro cadastral 1232/4823, sis au lieu-dit « route d'Esch », Section C de Belvaux au prix de 380.000,- €. Approbation d'un compromis de vente signé par les propriétaires et par le collègue des bourgmestre et échevins en date du 12 avril 2010.

Vote unanime

16. Approbation d'un acte de cession à titre gratuit avec les consorts BLASEN concernant la cession gratuite d'une parcelle de terrain inscrite au cadastre de la Commune de Sanem, section A de SANEM, sous le numéro 395/4912, lieu-dit « rue d'Esch », place voirie, d'une contenance totale d'environ 4 centiares

Vote unanime

---

## FINANCES

17. Approbation de divers décomptes

Article	Libellé	Devis	Dépenses
4/0850/2123/010	Remise en état de la toiture de l'église à Sanem	93.000,00	58.920,74
4/1212/2133/088	Travaux d'abaissement des ilots dans la Cité Lamesch à Sanem	160.000,00	124.822,36

Vote unanime

18. Modification budgétaire de 16.000,-€ pour la renaturation de la « Kalkerbach » à Soleuvre (nouvel article budgétaire: 4/1012/2133/012)

Vote unanime

19. Approbation d'un subside de 98.899,71€ à accorder au Tennis Club de Belvaux concernant les travaux de rénovation du sol dans le hall de tennis à Soleuvre (article budgétaire : 4/0833/2123/015)

Vote unanime

20. Approbation d'un subside de 60.000,-€ à accorder au FC Ehlerange concernant l'installation d'un bâtiment modulable (type container) au terrain de football à Ehlerange (article budgétaire : 4/0832/2133/013)

Vote unanime

21. Approbation de divers subsides à diverses associations

Nom	Objet	Montant accordé
Entente des Sociétés Belvaux	Téléphone 2008 + 2009	441,60
Lux-Rollers	Subside	75,00
Letzebuenger Blannevereenegung	Subside	75,00
Amicale Albert Ungeheuer	Cotisation ou don	25,00

Vote unanime

22. Approbation d'une taxe de participation pour les activités offertes par le service à l'égalité des chances (article budgétaire: 2/0613/7020/001):
1. Workshop : Laisser flâner l'âme en DANSANT 15,00 € / personne

Vote unanime

---

PERSONNEL - ADMINISTRATION

23. Création d'un poste d'informaticien à plein-temps et sous le statut de l'employé communal carrière D.

Vote unanime

---

DIVERS

24. Modification de la composition des commissions consultatives

Commission consultative des finances

- a. démission de Fred HARLES comme membre effectif (LSAP)
- b. démission de Laurent SCHOLTES comme membre effectif (LSAP)
- c. nomination de Jean-Pierre SCHLESSER comme membre effectif (LSAP)

Commission consultative des jeunes

- a. démission de Taina BOFFERDING comme membre effectif (LSAP)
- b. démission de Laurent GURSCHKé comme membre effectif (LSAP)
- c. démission de Lynn KRAETZER comme membre suppléant (LSAP)
- d. nomination de Laurent REINESCH comme membre effectif (LSAP)
- e. nomination de Yves DAHM comme membre effectif (LSAP)
- f. nomination de Laurent GURSCHKé comme membre suppléant (LSAP)

Vote unanime

25. Statuts

Le Conseil Communal

*Vu les statuts entrés par l'association « The Smashing Pawns Bieles asbl »;*

| décide qu'il ne s'y oppose pas.

**Vote unanime**

26. Approbation de règlements d'urgence pris par le collège échevinal

Pas de règlement d'urgence à confirmer.

26.A Motion relative à la construction d'une ligne haute tension souterraine à Belvaux par la société coopérative SOTEL

Le conseil communal,

Vu la demande du 22 juin 2004 présentée conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés par la société coopérative SOTEL aux fins d'obtenir l'autorisation d'aménager et d'exploiter une ligne aérienne d'une tension de 225 kV, allant du site sidérurgique Esch/Belval (L) au poste de Moulaine (F) et traversant la localité de Belvaux, en vue de sécuriser l'alimentation en énergie électrique ;

Vu l'enquête commodo et incommodo, les maintes réclamations introduites par la population et l'avis défavorable émis en date du 2 mai 2005 par le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Sanem ;

Vu que la prédite demande d'autorisation a été finalement refusée en date du 27 septembre 2005 par Monsieur le Ministre de l'Environnement ;

Vu la requête du 23 mars 2007 présentée par la société coopérative SOTEL aux fins d'obtenir l'autorisation de procéder au raccordement 225 kV du poste haute tension de SOTEL Réseau & Cie au poste haute tension de Moulaine en traversant la localité de Belvaux par une conduite souterraine ainsi que l'autorisation y relative accordée en date du 25 août 2008 par Monsieur le Ministre de l'Environnement en vertu de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Vu que la commune de Sanem n'a pas donné d'autorisation relative à la mise en place d'une nouvelle ligne souterraine sur son territoire ;

Vu que le collège des bourgmestre et échevins est en train d'analyser l'affaire du point de vue juridique ;

Vu que les travaux d'aménagement de SOTEL sont en cours ;

Vu qu'il est prévu que le tracé de la conduite souterraine passera sur deux points (à hauteur de la rue de France et de la rue de l'Usine) à moins de 50 mètres à côté des logements ;

Vu que la mise en souterrain de la ligne haute tension entraînera la création d'un champ magnétique pour les riverains dont les conséquences sont controversées ;

Vu qu'il est prioritaire de rester vigilant par rapport aux constructions tendant à créer des nuisances à risque sanitaire pour la population ;

| A l'unanimité des voix,

décide de charger le collège des bourgmestre et échevins ainsi que le bourgmestre ayant dans ses attributions les bâtisses de faire le nécessaire afin

1. qu'il n'y ait pas de nuisances sanitaires pour les riverains et
2. que la conformité aux lois et règlements en vigueur soit respectée et que son maître d'ouvrage disposera de toutes les autorisations requises.

Vote unanime

27. Questions et divers

SEANCE A HUIS CLOS

---

PERSONNEL - CIPA

28. Nomination d'un infirmier m/f à plein temps et à durée indéterminée, sous le statut de salarié bénéficiant du contrat collectif du secteur d'aide et de soins (SAS), carrière PS4, au CIPA de Soleuvre

Est nommé(e) :  
Mme Patassi Anne

29. Création d'un poste d'aide-soignant au CIPA de Soleuvre, à mi-temps et à durée déterminée pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 30 septembre 2010, sous le statut de salarié bénéficiant du CCT SAS, carrière PS5, et nomination de la dame MODOLIN Carole au poste précité

A. Création d'un poste d'aide-soignant au CIPA de Soleuvre, à mi-temps et à durée déterminée pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 30 septembre 2010, sous le statut de salarié bénéficiant du CCT SAS, carrière PS5

Vote unanime

B. Nomination de la dame MODOLIN Carole au poste d'aide-soignant au CIPA de Soleuvre, à mi-temps et à durée déterminée pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 30 septembre 2010, sous le statut de salarié bénéficiant du CCT SAS, carrière PS5

Est nommé(e) :  
Mme Modolin Carole

Asselborn-Bintz Simone	Cecchetti Myriam	Diels Johny
Engel Georges	Goelhausen Marco	Hertel René
<del>Morgenthaler Nathalie</del>	Lorang Mike	Piscitelli Jos
Reuter-Angelsberg Dagmar	Reuter-Bauler Carine	Rings Robert
Schroeder Nico	Speck-Braun Patricia	Wietor Gaston